

Déclaration liminaire FSU 74 – CDEN du 12 décembre 2025

M. le directeur académique, M. le vice-président du département, Mmes et Mr membres du CDEN,

Depuis la rentrée, la mobilisation demeure forte contre les politiques d'austérité imposées à notre pays. Plus que jamais, la revendication de justice sociale s'impose comme un fil conducteur essentiel. Depuis 2017, la politique du « ruissellement » a été érigée en doctrine : alléger la fiscalité des plus grandes fortunes devait, nous disait-on, favoriser l'investissement dans l'économie nationale. Huit ans plus tard, le constat est sans appel : les plus riches ont doublé leur patrimoine, tandis que la pauvreté atteint des niveaux inédits. La mise en place de la PSC en 2026 aggravera encore la situation des agent·e·s les plus précaires. Et malgré cet échec évident, le gouvernement persiste dans la même voie, fondant son projet budgétaire sur la réduction des dépenses publiques, les coupes dans les services et un gel prolongé des salaires.

Cette logique s'inscrit dans un contexte plus large. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a profondément affaibli le dialogue social. Nous assistons désormais à des échanges souvent formels, où l'écoute existe... mais où rien ne change. Les CAPD, les CAPA, autrefois lieux de discussions professionnelles riches, ne sont plus réunies que pour les recours ou les dossiers disciplinaires, lesquels risquent d'ailleurs de se multiplier dans un contexte de travail dégradé. Nous tenons toutefois à souligner l'apaisement réel des échanges depuis l'arrivée de M. Bablon en tant que DASEN, et nous l'en remercions.

Mais au-delà de notre département, le climat national mérite également notre attention. Les mouvements sociaux sont de plus en plus criminalisés : déploiement policier disproportionné lors de la manifestation du 18 septembre, arrestation injustifiée d'un·e militant·e FSU relâché·e sans charge, interventions hostiles contre des représentant·e·s syndicaux·ales, comme en Oise lors d'un CDEN où une simple déclaration liminaire a été interrompue. Nous rappelons que le budget relève bien de la compétence du CDEN, car il conditionne l'ensemble des choix éducatifs et sociaux. L'empêcher d'être abordé revient à nier la réalité des enjeux.

Ce contexte politique se traduit très concrètement dans nos écoles et établissements. Les personnels subissent le gel du point d'indice, la rémunération à 90 % en arrêt maladie et, pour certain·e·s comme les AESH, des salaires indignes : 800 € en Haute-Savoie, ce n'est pas un revenu, c'est une survie. Le manque de remplaçant·e·s prive les agent·e·s de droits pourtant fondamentaux, qu'il s'agisse de temps partiels, de disponibilités ou de détachements. L'accès aux soins se complique également, faute de créneaux compatibles avec nos horaires. Et le manque généralisé de moyens se répercute sur les élèves : insuffisance d'AESH, accompagnement saupoudré, suppressions de postes, classes surchargées, fusions de remplacements et d'écoles qui limitent les possibilités de choix professionnels. Cette accumulation provoque une perte de sens du métier et augmente les risques psychosociaux. Quand le burn-out guette, certain·e·s ne voient plus que deux issues : la démission ou la résistance pédagogique et/ou syndicale. C'est parfois beaucoup plus grave, un groupe de travail de la FSSSCT nationale sur le suicide réuni ce mois évoque le chiffre d'un suicide par semaine à l'Éducation Nationale. Pour le moment, l'institution se réfugie derrière les causes multifactorielles pour ne prendre en compte que ceux réalisés sur le lieu de travail. C'est intolérable ! La Haute-Savoie n'est pas épargnée.

À cela s'ajoute un projet de budget 2026 particulièrement préoccupant. Reléguée au 9^e rang protocolaire, l'Éducation nationale continue d'être sacrifiée. Les suppressions annoncées sont massives : 1891 suppressions de postes de titulaires dans le 1er degré cachées par le recours à 3506 postes de stagiaires avec la réforme du recrutement et du concours. 1645 dans le 2^d degré public et privé confondus, et 4018 au total dans les 1er et 2^d degrés. Le gouvernement affiche pourtant un solde global positif. Mais il s'agit d'un trompe-l'œil : ces créations correspondent uniquement à des postes de stagiaires, rendus nécessaires par la coexistence temporaire de deux concours. Dans deux ans, ces postes auront disparu. La baisse démographique aurait pu être l'occasion d'améliorer les conditions d'étude et d'enseignement. Ce choix n'a pas été fait. En Haute-Savoie, département peu demandé à cause du coût de la vie, nous allons encore être fortement impactés par ces suppressions. Et ce n'est pas le pacte (dont l'enveloppe est en forte baisse) et que nous dénonçons pour

l'alourdissement de la charge de travail qui permet de compenser le gel des salaires et leur insuffisance dans le département.

Cependant le ministère s'entête à ne pas abroger officiellement la réforme du « Choc des savoirs » et à vouloir mettre en place des programmes largement décriés par la communauté scientifique. Il est urgent que le ministre tienne son engagement et publie des textes réglementaires qui abrogent sans demi-mesure les précédents afin que les équipes pédagogiques puissent sereinement préparer la rentrée 2026. Rappelons que certaines recommandations remettaient même en cause l'inclusion des élèves à besoins particuliers. Accuser les enseignant·e·s d'un manque de formation est une provocation, alors même que la formation continue a été méthodiquement démantelée. C'est pourquoi la FSU demande un budget 2026 permettant la baisse des effectifs et l'arrêt des suppressions de postes, afin d'améliorer progressivement les taux d'encadrement.

Dans le 1er degré, la mise en place à marche forcée de nouveaux programmes largement décriés par la communauté scientifique n'est pas mieux. Gabriel Attal a récemment dénoncé une forme de pédagogisme créant une relation d'égal à égal entre l'enseignant et ses élèves et déclarant "qu'en fait il y a celui qui sait et celui qui apprend". Pour l'historien Claude Lelièvre, c'est nier toute une tradition de l'Ecole républicaine portée par Jules Ferry et Ferdinand Buisson qui demandait en 1878 aux maîtres d'être aidés dans leur tâche par l'élève lui-même. "C'est votre collaborateur le plus efficace. [...] C'est ce qui distingue l'éducation du dressage : l'une développe des dispositions naturelles, l'autre n'obtient que des résultats apparents à l'aide de procédés mécaniques ». On est bien loin de l'application à outrance de l'enseignement explicite !

Au niveau départemental, les problèmes d'entretien des locaux, de chauffage ou encore d'investissements dans le bâti existant deviennent un obstacle supplémentaire à un travail de qualité.

A quelques jours de la semaine de l'EPS et du sport scolaire, le constat est partagé par les professionnels de santé et de l'Éducation : la jeunesse est de plus en plus sédentaire, les yeux rivés sur les écrans. Cette absence de mouvement et cette concentration sur les écrans créent des conséquences très négatives sur la santé des enfants et des jeunes, et leur dynamique de vie sociale. Nous avons la chance en France d'avoir un service public du sport scolaire avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL pour le privé. Or M. le Recteur a pris la décision en cette rentrée de diminuer les indemnités des coordonnatrices et coordonnateurs de district UNSS, les organisateurs des rencontres de proximité. Il a refusé toutes les propositions faites pour sauver la dynamique de l'UNSS. Nous sommes la seule académie en France à voir ces indemnités baisser en cette rentrée. Nous ne comprenons pas cette décision qui va en l'encontre de la santé de la jeunesse, entre deux échéances olympiques.

Malgré tout cela, nous restons animé·e·s par une conviction profonde : celle que notre mission est essentielle pour l'avenir. Nous continuerons à réclamer des moyens à la hauteur de notre mission, à agir ensemble, avec détermination pour nos élèves, afin de former des citoyen·ne·s libres, éclairé·e·s et capables de comprendre, de questionner et de transformer le monde.

Compte rendu du CDEN

Après la lecture des déclarations liminaires, M. Bablon DASEN revient sur les propos concernant les PAS : ils sont utiles. Dès la rentrée 2026, 15 nouveaux vont être créés en Haute-Savoie. Il y a les moyens pour.

A la rentrée 2025, la moyenne du taux d'encadrement baisse un peu même avec la perte de 500 élèves. (car les moyens n'ont pas tous été retirés)

En UNSS, M. Bablon remercie les coordonnateurs de continuer à soutenir les actions même s'il ne reste que 2 IMP. Le Recteur a annoncé et s'est engagé à ne pas baisser les IMP l'an prochain.

Orientation après la 3^{ème} dans notre département : tendance de diminution des propositions d'orientation vers la 2ndGT. Cela complexifie l'orientation dans le professionnel. Il y a une perte d'élèves à la sortie du collège (environ 15% qui part vers la Suisse)

Orientation après la seconde : 64% 1èreGT, 32% 1èreTech (en augmentation de 1 point), 6% STI2D (en baisse), 17% en STMG

En terminale, la part des filles dans les spécialités préfigure leurs choix dans l'enseignement supérieur ou de métier. Un travail est à faire pour que les filles choisissent davantage les voies scientifiques ou technologiques.

Prévision effectif 1^{er} degré public

En 2025 : 74616

En 2026 : 73892

Soit 724 élèves de moins (mais pas plus qui part vers le privé ou éducation à domicile)

Il va y avoir une légère augmentation du P/E

Il n'y aura pas de difficulté d'absorption des élèves qui partent de la suite à la rentrée prochaine.

(sauf dans les retours dans la voie professionnelle dans les années à venir – à tempérer avec la baisse démographique)

Dans le privé les effectifs sont stables

Augmentation des effectifs ULIS : 67 classes, 782 élèves

La FSU demande le détail privé/public pour la prochaine fois

Prévision effectif 2^{er} degré public

En 2025 : 44350

En 2026 : 44317

Augmentation des effectifs ULIS : 48 classes, 614 élèves

En segpa, effectifs stables : 64 segpa avec 920 élèves

« Portable en pause » : matériel en commande, sera prêt pour la rentrée 2026, 100% financé par le département soit 520 000€ + réassort 10/15000€ tous les ans ensuite (le département a prévu un budget de 750 000€). Expérimentation dans tous les collèges de Haute-Savoie sur 4 ans.

Questions diverses :

- quel est environ le temps moyen d'intervention du conseil département sur les demandes de travaux à effectuer dans les collèges ? (Porte cassée, fuites d'eau toiture etc ...)

Réponse : pour le fonctionnement courant : prérogative du collège avec l'agent de maintenance + les chargés de site en soutien

Le département intervient dans les prérogatives du « propriétaire », dotation de 10 000€ pour les urgences pour chaque collège.

Le chauffage est géré au niveau régional pour les lycées. Pour les collèges, le département a toujours abondé pour pouvoir payer les factures.

-Le collège Le Clergeon à Rumilly doit être reconstruit en 2033 avec un effectif prévu de 600 élèves. Actuellement le collège compte 841 élèves et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles avec la vétusté des locaux. Des aménagements temporaires sont-ils prévus en attendant 2033 ?

Réponse : Procédures longues parfois (évaluation environnementale qui prennent du temps et plan à respecter vis-à-vis du budget et des autres collèges).

Un plan de travaux intermédiaires, rénovation partielle est prévu : Le Clergeon est dans ce plan

- Qu'en est-il des travaux sur le collège de Scionzier ? Les collègues rencontrent de grandes difficultés suite aux travaux : fiches SST transmises en grand nombre pour nausées et malaises. La communauté éducative

aimerait avoir le calendrier des travaux mis à jour et une explication sur les relevés effectués. On leur dit que cela dépasse les normes mais sans expliquer de quel type de problème il s'agit et si cela a pu avoir une incidence sur leur santé.

Réponse : Comité de suivi très actif sur les problèmes rencontrés dans cet établissement : source du problème identifiée la ventilation, débit insuffisant. La dernière tranche de rénovation bâtiment est finie mais de nouveaux travaux ont été décidés afin d'augmenter les centrales de traitement d'air. Fin prévue en avril 2026. Tous les mois, il y a des ajustements car augmenter les débits induit une sécheresse de l'air qui entraîne malaises, irritations...

Un bureau d'étude s'assure des bons taux. Les analyses d'air sont toutes en deçà des taux légaux.

Il y a aussi eu des malfaçons dans les vides sanitaires.

Tous les moyens y compris financiers ont été mis pour résoudre les problèmes qui se sont cumulés.

La principale a les informations toutes les semaines et est en relation constante avec le conseil départemental.

- les dotations de budgets pour les collèges publics sont-elles restées stables ?

Si oui quels sont les montants et mode de calcul de cette dotation ?

Réponse : Oui enveloppe constante (légère augmentation en lien avec l'ouverture des nouveaux collèges) : 6285000€ en 2025 avec des dotations complémentaires à hauteur de 2500000€ (pour les demandes de rallonge des établissements) pour 52 collèges

- même question concernant les collèges privés ?

6929 700€ en 2025 pour 23 collèges

Parts personnels intégrées dans les dotations du privé (500 agents)

La FSU demande à ce que ces montants soit détaillés pour avoir la part élève de chaque dotation et pouvoir comparer public/privé. Nous espérons avoir ces informations lors du prochain CDFD.

Globalement les retours d'établissement, nous font part d'une dotation du département stable sur les 3 dernières années.

- Dans les logements de fonction, les agents de maintenance/travaux sont logés à titre de nécessité de service. Est-il d'actualité de leur demander une participation pour l'eau et le Chauffage comme certains l'ont entendu ? Si oui tous les personnels seront ils concernés ? (Chef d'établissement, CPE...)

Réponse : Oui le département, suite au contrôle de la chambre régionale des comptes, doit régulariser la situation pour tous les agents polyvalents du département. A partir de janvier 2026, ils vont devoir payer au réel. Pour les personnels d'état la question va aussi se poser et va évoluer.